



Conseil économique et social

Distr. générale
8 mai 2023
Français
Original : anglais

Session de 2023

23 juillet 2022-22 juillet 2023

Point 15 de l'ordre du jour

Coopération régionale

Résumé des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2022-2023)

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre ci-joint un résumé des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la période 2022-2023.



Résumé des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2022-2023)

Résumé

Le présent rapport présente des travaux de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) d'avril 2022 à avril 2023, en particulier les analyses politiques produites, le rôle rassembleur joué et les activités de coopération technique assurées par celle-ci afin d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes à faire face aux difficultés liées à des crises en cascade, sur fond d'instabilité mondiale et de transformation des conditions de la mondialisation. À cet égard, dans le cadre de ses échanges avec les États membres lors de forums intergouvernementaux, la CEPALC a continué d'assurer sa fonction consultative afin de recenser les initiatives porteuses de transformations susceptibles d'accélérer la mise en œuvre globale des objectifs de développement durable. Elle a continué de promouvoir des stratégies transformatives aux fins de changements productifs en favorisant des transitions indispensables à l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, notamment dans les domaines des systèmes alimentaires, de la transition énergétique, de l'économie des services à la personne et de l'éducation, en collaboration avec des partenaires du système des Nations Unies et dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du système des Nations Unies pour le développement au niveau régional. De plus, elle a continué de fournir un appui technique étroit concernant les modalités de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, par exemple en renforçant les capacités en matière de données et de statistiques et en encourageant le financement du développement, mais aussi de l'adaptation aux changements climatiques et de l'atténuation de leurs effets, de la transformation numérique et des échanges inclusifs. En s'appuyant sur ses compétences techniques et sa capacité à rassembler, la CEPALC a tiré parti de partenariats multipartites et amélioré la coopération régionale avec des organisations régionales et sous-régionales afin de promouvoir des stratégies de développement durable et d'aider les pays de la région compte tenu de l'évolution de la situation géopolitique et de la mondialisation.

I. Introduction

1. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont été durement frappés par la pandémie de COVID-19 et des crises successives dont les profonds effets socioéconomiques sapent les progrès engrangés par la région en matière de développement. Les problématiques et incertitudes mondiales liées à la sécurité alimentaire, aux prix de l'énergie et aux difficultés de financement, et la perturbation des chaînes d'approvisionnement et le retour de l'inflation continuent de faire obstacle au relèvement après cet enchaînement de crises. Dans les circonstances susmentionnées, la région a assisté à une hausse des taux de pauvreté et d'extrême pauvreté, ainsi que des inégalités. En outre, l'évolution des dynamiques de la mondialisation, caractérisée par la rivalité accrue sur les plans économique et technologique, l'assujettissement croissant des choix d'investissements aux considérations géopolitiques et politiques, et le déclin à long terme du volume des échanges internationaux et des flux d'investissement étranger direct, amène dans son sillage de nouveaux problèmes et facteurs de vulnérabilité dans une région traditionnellement peu coutumière de l'intégration régionale.

2. La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a continué d'appuyer les pays de la région en les conseillant sur les décisions à prendre, en les rassemblant et en organisant des activités de coopération technique, l'objectif étant de les aider à faire face à la succession de crises dans les domaines de l'emploi, de la santé, de l'éducation et de la sécurité alimentaire et énergétique, aux trois crises planétaires que sont les changements climatiques, la pollution et la perte de biodiversité, et à l'aggravation des problèmes structurels que rencontre la région, comme une productivité faible, des investissements insuffisants et la prédominance du secteur informel. Pour cela, il lui a fallu formuler et promouvoir des propositions de financement du développement innovantes et de nouvelles modalités de coopération internationale avec les pays à revenu intermédiaire de la région. Il lui a également fallu recenser les secteurs porteurs de transformations, à même de permettre aux pays de relancer leurs systèmes productifs, de créer des emplois et de passer à une économie bas carbone davantage axée sur les technologies. La CEPALC a présenté ses propositions pour un changement transformateur aux États membres à sa trente-neuvième session, tenue en octobre 2022 à Buenos Aires.

II. Faire progresser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans la région

A. Faire face aux répercussions des crises mondiales : la sécurité alimentaire

3. Afin de faire face aux effets de la guerre en Ukraine sur les prix de l'alimentation à l'échelle mondiale et à l'augmentation des coûts des engrais, qui touchent nombre de pays de la région compte tenu de leur structure productive et de la part que représentent les produits de base agricoles dans leurs exportations, la CEPALC a élaboré un document d'orientation conjoint avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Celui-ci contient des recommandations visant à consolider la sécurité alimentaire régionale, à renforcer le Plan régional pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la faim à l'horizon 2025 de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes (CELAC), et à donner suite au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires à l'échelle régionale. Les auteurs recommandent des politiques à même d'améliorer la résilience et la durabilité des systèmes

alimentaires et productifs régionaux et analysent des ripostes particulières aux crises actuelles, notamment celles liées à l'accès aux engrais. La région est extrêmement dépendante des importations d'engrais et exposée aux perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En effet, près de 85 % des engrais qu'elle utilise sont importés.

B. Des stratégies transformatives pour un changement productif

4. À sa trente-neuvième session, la CEPALC a présenté aux États membres le document de position intitulé « Towards the transformation of the development model in Latin America and the Caribbean: production, inclusion and sustainability ». Elle y détaille les secteurs porteurs de transformations à même de favoriser une transition du modèle de développement prévalent dans la région vers un modèle plus productif, inclusif et durable, de créer des conditions propices à l'investissement et à la croissance et de contribuer au relèvement de la région. Ces secteurs sont notamment ceux de la transition énergétique, de la mobilité électrique, des stratégies intersectorielles d'économie circulaire, de l'agriculture durable et de la bioéconomie, de la fabrication de produits de santé, de la transformation numérique, de l'économie des services à la personne, du tourisme durable, de l'exploitation du plein potentiel des petites et moyennes entreprises, et de l'économie sociale et solidaire.

C. Promouvoir la transformation productive grâce aux chaînes de valorisation de minerais essentiels

5. De par sa dotation en ressources naturelles, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes est particulièrement bien placée pour tirer parti d'une transition énergétique verte et créer un secteur de l'hydrogène vert, et, étant donné qu'elle détient 51 % des réserves mondiales de lithium et 38 % de celles de cuivre, entre autres minerais, elle est en position de développer des chaînes de valorisation de minerais essentiels aux énergies renouvelables et aux technologies de stockage et d'améliorer les liens intersectoriels. La CEPALC mène des activités de coopération technique avec les pays dits du « triangle du lithium » que forment l'Argentine, la Bolivie (État plurinational de) et le Chili, notamment pour ce qui est des régimes fiscaux relatifs à l'extraction de ce minerai, et a élaboré des études et des formations thématiques sur la gouvernance de la production durable de lithium.

D. Proposition relative à la société des services à la personne et conférences sur les femmes et le bien-vieillir

6. La CEPALC a réalisé des analyses et organisé des échanges intergouvernementaux sur le concept de la société des services à la personne, notamment à la quinzième Conférence régionale sur les femmes de l'Amérique latine et des Caraïbes. Les secteurs liés aux services à la personne peuvent stimuler l'économie, créer des emplois et aider à réduire les écarts de participation au marché du travail entre hommes et femmes, mais pour ce faire, il est nécessaire de revoir les politiques budgétaires, productives et sociales. La CEPALC estime que réduire les écarts en la matière pourrait accroître le PIB de la région de 6,9 points de pourcentage entre 2016 et 2030. Des écarts importants entre les sexes sont caractéristiques d'une répartition inégale des travaux domestiques non rémunérés. Selon les estimations établies à partir des données de 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les tâches ménagères non rémunérées représenteraient entre 15,9 % et 27,6 % du PIB. En moyenne, 74 % de cette contribution est apportée par des femmes. En plus de mener des recherches sur les systèmes de prise en charge et de faire connaître cette question,

la CEPALC fournit une assistance technique aux autorités nationales et locales et les aide à recenser et concevoir ces services et obtenir des financements. Elle mène notamment des activités de coopération technique liées aux stratégies de viabilité financière aux fins de prestation de services à la personne à Bogota, entre autres villes.

7. Compte tenu du vieillissement de la population en Amérique latine et dans les Caraïbes, les droits des personnes âgées revêtent une dimension prioritaire, notamment dans le cadre des services à la personne. En décembre 2022, la CEPALC a tenu la cinquième Conférence intergouvernementale régionale sur le vieillissement et les droits des personnes âgées en Amérique latine et dans les Caraïbes afin de présenter les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement de 2022 et de réaffirmer les engagements des États membres dans ce domaine.

E. Promouvoir la coopération régionale aux fins d'une transition hydrique durable et inclusive

8. En collaboration avec ses partenaires régionaux et mondiaux et le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas, la CEPALC a organisé un dialogue régional de haut niveau sur l'eau à son siège, à Santiago, du 1^{er} au 3 février 2023, en vue de la Conférence des Nations Unies sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre des objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « Eau et développement durable » (2018-2028). Dans le cadre de cet événement, les États membres ont convenu d'un nouveau programme d'action régional sur l'eau afin d'accélérer la transition hydrique et de faire en sorte que les pays atteignent l'ensemble des cibles relatives à l'objectif de développement durable n° 6. De plus, le Réseau et observatoire régional pour la durabilité des ressources en eau en Amérique latine et dans les Caraïbes a entrepris d'approfondir la coopération régionale et territoriale en matière d'eau, notamment en fournissant des services de conseil et de renforcement des capacités dans cinq pays cibles. La CEPALC estime qu'une hausse des investissements annuels à hauteur de 1,3 % du PIB régional est nécessaire sur 10 ans pour garantir l'accès de tous à l'eau potable gérée de façon sûre et à l'assainissement.

F. L'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes et sa Conférence des Parties

9. La CEPALC a organisé la première Conférence des Parties à l'Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes en sa qualité de secrétariat technique. À cette réunion, la Conférence des Parties a adopté la décision I/6, dans laquelle elle a décidé d'établir un groupe de travail ad hoc à composition non limitée sur les défenseurs des droits humains liés à l'environnement, et convenu de lui confier l'élaboration d'un plan d'action qui sera présenté à sa deuxième réunion ordinaire. À cet égard, la CEPALC a organisé le premier Forum annuel sur les défenseurs des droits humains liés à l'environnement en novembre 2022 à Quito, auquel ont participé les parties, la société civile, des représentants de peuples autochtones, le milieu universitaire et des entités des Nations Unies. En avril 2023, la Conférence des Parties a tenu sa deuxième réunion à Buenos Aires. Il s'agissait d'une réunion extraordinaire. Lors de celle-ci, les sept premiers membres de la Commission d'appui à la mise en œuvre et à la conformité, un organe subsidiaire de

la Conférence, ont été élus et les parties ont adopté la décision II/1 relative à l'élection des membres de la Commission. Les pays participants ont adopté la Déclaration de Buenos Aires, qui rappelle l'importance du droit à l'information, du droit à la participation publique et de l'accès à la justice en matière d'environnement pour la promotion des droits humains et du développement durable. Les pays ont convenu du fait que la troisième réunion de la Conférence des Parties se tiendrait à Santiago en avril 2024.

G. État d'avancement de la réforme du système des Nations Unies pour le développement et de l'opérationnalisation de la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes

10. La CEPALC a continué de contribuer à la programmation au niveau des pays en aidant, sur demande, à produire des analyses communes de pays et à élaborer et examiner des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Elle a mis à profit son expertise intersectorielle et analysé des questions régionales et transfrontalières. En tant que membre du groupe d'appui des pairs, elle a continué de à l'assurance de la qualité dans le cadre des analyses communes de pays et des plans-cadres de coopération.

11. En 2022, la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes est entrée dans sa phase opérationnelle, intensifiant ses échanges avec les coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies. Des coalitions thématiques (changements climatiques et résilience ; criminalité et violence ; croissance équitable ; financement du développement ; gouvernance et institutions ; mobilité humaine) et des groupes de travail thématiques (égalité des sexes et avancement des femmes et des filles, et jeunesse) ont défini la carte des services proposés, dont le conseil en matière de politique intégrée, l'appui normatif et programmatique, et le soutien aux capacités techniques. Les demandes d'appui régional des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies ont mis en évidence des besoins liés aux problématiques transfrontières et sous-régionales. La coalition thématique consacrée à la mobilité humaine a été la première à répondre aux demandes émanant des coordonnateurs résidents de Colombie, d'Amérique centrale et du Mexique. Des efforts accrus ont été faits dans le cadre d'initiatives transfrontières et sous-régionales promouvant les effets de synergie entre l'action humanitaire, le développement, la consolidation de la paix et les droits humains.

12. S'appuyant sur une enquête conduite auprès de parties prenantes en 2022, la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a entrepris de revoir ses modalités de travail afin de mieux adapter sa réponse aux besoins des équipes de pays. Cela a donné lieu au lancement de la Plateforme de collaboration régionale 2.0 qui, grâce à un axe thématique plus clair et des procédures simplifiées, vise à améliorer les échanges et la communication avec les participants, à mettre à disposition un fichier d'experts régionaux et à recentrer les coalitions thématiques et les groupes de travail sur l'objectif consistant à apporter une réponse qui soit davantage adaptée aux besoins des coordonnateurs résidents et des équipes de pays. Afin que les participants aient accès à des experts à l'échelle du système, le fichier a été complété pour intégrer l'expertise et les atouts régionaux des Nations Unies.

13. Donnant suite à la décision 2022/16 du Comité exécutif, la Plateforme de collaboration régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a établi un conseil consultatif sur le Plan de développement global d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du sud et du sud-est du Mexique. Des progrès ont été accomplis non

seulement en lien avec des questions nationales, en collaboration avec les autorités nationales, les coordonnateurs résidents, les équipes de pays et les bureaux régionaux de la coordination des activités de développement, mais aussi avec des questions transfrontières. Il a été décidé que le Guatemala mettrait en œuvre le Plan de développement global à titre pilote, en étroite collaboration avec le coordonnateur résident.

H. Aider les pays dans le cadre des examens nationaux volontaires

14. La CEPALC a continué de fournir un appui direct aux États membres afin de favoriser la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 à l'échelle locale, nationale et régionale et les aide à mener à bien les processus d'examen national volontaire grâce à son réseau de praticiens en Amérique latine et dans les Caraïbes. Parmi les 40 pays qui présenteront leur examen national volontaire en 2023, 4 se trouvent dans la région : Saint-Kitts-et-Nevis (pour la première fois), la Barbade et le Guyana (pour la deuxième fois), et le Chili (pour la troisième fois). Ce réseau de praticiens est devenu une plateforme régionale reconnue pour l'apprentissage entre pairs, la collaboration et les échanges d'expériences, de connaissances et de pratiques exemplaires dans le domaine de la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable. Tout au long de la période considérée, le réseau de praticiens a renforcé son rôle de mécanisme informel d'échange de bonnes pratiques entre les équipes techniques des pays chargées de suivre et de coordonner la mise en œuvre du Programme 2030 en général, et les modalités d'élaboration des examens nationaux volontaires en particulier. Entre décembre 2019 et avril 2023, il a organisé 50 réunions en ligne afin d'aider les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

15. Le réseau de praticiens compte 188 membres ordinaires originaires de 33 pays de la région et est composé à 61 % de femmes et à 39 % d'hommes. Il constitue un groupe diversifié de représentants d'État, de chercheurs et d'experts techniques, ainsi que de représentants de la CEPALC et d'autres entités du système des Nations Unies, notamment de bureaux de coordonnateurs résidents. Les réunions sont régulièrement ouvertes à diverses parties prenantes, comme des représentants de la société civile, de la jeunesse, du secteur privé et du monde universitaire, ainsi que des autorités locales et d'autres acteurs de la réalisation des objectifs de développement durable. Les sujets abordés dans le cadre des échanges mensuels sont déterminés en fonction des demandes des pays de la région et portent sur un vaste ensemble des domaines pertinents pour les objectifs de développement durable, comme la localisation du Programme 2030, la participation multipartite, la planification et la budgétisation conformément au Programme 2030, les moyens de mise en œuvre du Programme 2030 en mettant l'accent sur le financement du développement, les données et les statistiques, les effets des changements climatiques et les conséquences socioéconomiques de la pandémie de COVID-19. L'un des points les plus fréquemment mis en avant dans les évaluations réalisées en 2020 et 2021 est la faculté du réseau de praticiens de fournir un espace informel et sûr propice aux échanges entre pairs et à la formulation de remarques constructives lors des étapes préparatoires de l'examen national volontaire. De nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes soulignent aussi l'importance du réseau dans le cadre des examens nationaux volontaires en eux-mêmes. Par exemple, le représentant de l'Argentine a rappelé la contribution de la CEPALC à la présentation de son examen national volontaire 2022 au forum politique de haut niveau pour le développement durable.

16. En ce qui concerne la situation particulière des petits États insulaires en développement des Caraïbes, la CEPALC a continué de fournir une assistance technique directe à ces derniers en lien avec la préparation et la présentation de leur

examen national volontaire au forum politique de haut niveau. En 2022-2023, elle a facilité la tenue de consultations multipartites sur le Programme 2030 avec la Barbade et Saint-Kitts-et-Nevis, consultations dont les conclusions ont éclairé les examens nationaux volontaires. La CEPALC a également aidé les deux pays à élaborer leur examen et à préparer les présentations ministérielles en vue du forum politique de haut niveau. Un enseignement essentiel tiré de la fourniture de cette assistance est qu'en préparant et présentant leur examen national volontaire, les pays susmentionnés se sont approprié les objectifs de développement durable, favorisant la mise en œuvre du Programme 2030 dans les Caraïbes. La CEPALC fournit aussi une assistance technique aux pays pour ce qui est de l'intégration des objectifs de développement durable dans la planification du développement national et de l'institutionnalisation du système statistique national, ainsi que le renforcement de la législation relative à la statistique afin d'appuyer le suivi des objectifs.

17. La CEPALC a organisé des ateliers régionaux de renforcement des capacités à l'intention des pays d'Amérique latine et des Caraïbes qui préparent leur examen national volontaire. L'objectif de ces ateliers techniques est de renforcer la capacité des pays d'élaborer leurs examens dans le cadre de leurs stratégies nationales de mise en œuvre et de suivi du Programme 2030, et leurs connaissances dans ce domaine. À cet égard, un atelier régional a été organisé en présentiel en marge de la sixième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable.

I. Conclusions du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable

18. La sixième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable s'est tenue du 25 au 28 avril 2023 au siège de la CEPALC à Santiago et a rassemblé plus de 650 participants, dont près de 170 représentants gouvernementaux, plus de 300 représentants de la société civile, du monde universitaire et du secteur privé, et près de 150 représentants du système des Nations Unies, y compris les coordonnateurs résidents. Les participants ont évalué la mise en œuvre et la réalisation de cinq objectifs de développement durable dans la région, à savoir les objectifs 6 (eau propre et assainissement), 7 (énergie propre et d'un coût abordable), 9 (industrie, innovation et infrastructure), 11 (villes et communautés durables) et 17 (partenariats pour la réalisation des objectifs). Ils ont alerté sur le fait que la région devait accélérer la réalisation de ces objectifs d'ici à 2030. Dans son analyse présentée au Forum, la CEPALC a rappelé que seules 24,6 % des cibles étaient en voie de réalisation au vu des tendances actuelles ; pour près de la moitié d'entre elles (48,4 %), les progrès étaient trop lents pour envisager une réalisation d'ici à 2030, et pour 27 % d'entre elles, on constatait un recul. Afin de relever ce défi et d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable à l'échelle régionale, la CEPALC a présenté sept initiatives porteuses de transformations qui, si mises en œuvre à grande échelle, pouvaient produire des synergies et des effets multiplicateurs propices à la réalisation simultanée de plusieurs objectifs (voir sect. IV du présent rapport pour de plus amples détails).

19. Au terme de la réunion, les représentants de pays ont approuvé le document final contenant les conclusions et recommandations convenues au niveau intergouvernemental de la sixième réunion du Forum et dans lequel ils réaffirment leur détermination à mettre en œuvre le Programme 2030, en veillant à ne pas faire de laissés-pour-compte et en reconnaissant la nature intégrée et indivisible des objectifs de développement durable.

20. Les pays ont appelé la communauté internationale à renforcer les mesures visant à résoudre des problèmes particuliers liés aux objectifs de développement durable et sur lesquels des progrès limités ont été enregistrés, notamment la protection de la biodiversité, l'élaboration de stratégies de réduction des risques, la disponibilité accrue de données pertinentes, de qualité et ventilées, la participation des jeunes, et l'intensification du financement du développement, du renforcement des capacités et des transferts de technologies en faveur des pays en développement. De plus, ils ont rappelé l'existence généralisée d'inégalités dans la région et la nécessité d'y remédier pour réaliser les objectifs de développement durable.

21. Les pays ont reconnu que la CEPALC était une composante essentielle du système des Nations Unies pour le développement, compte tenu de sa fonction rassembleuse et de sa qualité de plateforme intergouvernementale de conseil et de dialogue. De plus, ils ont souligné que la plupart des pays de la région avaient déjà présenté leur examen national volontaire et encouragé ceux qui le préparaient à le faire dans les années à venir afin de maintenir leurs efforts de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier en intégrant les objectifs de développement durable dans leurs stratégies nationales et en mettant leurs dispositifs institutionnels en conformité avec eux.

III. Renforcer les moyens de mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030

A. Renforcer les écosystèmes de données pour suivre le développement durable

22. La CEPALC a renforcé la diffusion et l'utilisation de statistiques comparables à l'échelle régionale, notamment grâce à des plateformes interopérables qui intègrent plusieurs types de données, à savoir des informations statistiques, géospatiales et documentaires, entre autres, ainsi qu'à la plateforme CEPALSTAT mise à jour, qui propose de nouvelles capacités et un géoportail. Elle a mis au point des outils complémentaires, comme un portail axé sur les données relatives aux inégalités sociales et économiques, un registre de microdonnées issues d'enquêtes économiques et des systèmes permettant d'accéder à des matrices entrées-sorties, ainsi qu'un outil de traitement des microdonnées tirées des enquêtes sur les ménages.

23. La Plateforme régionale de gestion des connaissances au service des objectifs de développement durable en Amérique latine et dans les Caraïbes renforce et donne à voir les efforts déployés par le système des Nations Unies pour le développement en lien avec le Programme 2030, notamment les principaux événements, données et statistiques, outils analytiques et supports de connaissances, et apporte des informations sur la manière dont le système des Nations Unies et d'autres organisations internationales aident les pays à suivre la réalisation des objectifs de développement durable et à en faire rapport. L'actualisation permanente de la plateforme et la collaboration interinstitutions, sous la forme d'un système décentralisé qui recense les membres de la Plateforme de collaboration régionale d'Amérique latine et des Caraïbes sur son portail, ont permis de mettre en valeur les atouts régionaux du système des Nations Unies pour le développement et d'en améliorer l'accessibilité.

B. Contributions à la proposition relative aux indicateurs complémentaires au PIB dans le cadre de « Notre Programme commun »

24. La CEPALC a contribué aux travaux du groupe restreint sur les indicateurs complémentaires au PIB, qui a élaboré le projet de document intitulé « Valuing what counts: United Nations system-wide contribution on progress beyond gross domestic product » dans le cadre du Comité de haut niveau sur les programmes. De plus, à la vingt-et-unième réunion du Comité exécutif de la Conférence statistique des Amériques tenue en août 2022, une séance particulière a été organisée sur les indicateurs complémentaires au PIB, à laquelle ont participé des représentants du groupe restreint détachés du Département des affaires économiques et sociales et de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement. La CEPALC a pu mettre en œuvre des initiatives alignées sur la proposition relative aux indicateurs complémentaires au PIB dans le cadre de l'appui technique qu'elle fournit à des États membres, notamment grâce à son expérience régionale en matière de comptabilité des écosystèmes et ses efforts visant à produire des données et des statistiques sur le budget-temps et les activités non rémunérées exercées par les femmes.

C. Appuyer les capacités des petits États insulaires en développement en matière de données et de statistiques aux fins d'établissement de statistiques sur l'environnement, les changements climatiques et les catastrophes

25. La CEPALC a continué de fournir une assistance technique à des pays des Caraïbes afin de renforcer les capacités des responsables des organismes nationaux de statistique et des ministères de tutelle, l'objectif étant de produire, de diffuser et d'utiliser des indicateurs sur les changements climatiques et les risques de catastrophe. En 2022, et avec le soutien du projet du Compte pour le développement intitulé « Caribbean SIDS relevant climate change and disaster indicators for evidence-based policies », 33 indicateurs ont été élaborés en fonction des priorités nationales et de la disponibilité de statistiques sur l'environnement, les changements climatiques et les catastrophes. Un réseau régional sur les statistiques environnementales, qui rassemble les pays anglophones des Caraïbes a été constitué, et une formation en ligne sur cette question a été proposée.

D. Efforts pour accroître le financement de l'action climatique

26. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes est particulièrement exposée aux effets de plus en plus intenses des changements climatiques et les initiatives en faveur d'une transition bas carbone représentent une possibilité de transformation productive pour la région. Dans ce contexte, accroître la portée et la disponibilité du financement de l'action climatique en faveur des initiatives d'adaptation et d'atténuation est devenu une préoccupation prioritaire pour la région.

27. Consciente du fait que les niveaux d'endettement déjà élevés sont exacerbés par la vulnérabilité extrême des pays des Caraïbes face aux changements climatiques et leurs effets, la CEPALC a proposé de créer un Fonds de résilience des Caraïbes. Ce dernier est un instrument de financement particulier qui vise à obtenir des financements à long terme et à faible coût pour les Caraïbes, tout en garantissant la disponibilité de ressources pour investir en faveur d'initiatives d'adaptation et d'atténuation au travers du développement d'industries vertes, et qui repose sur deux axes : le renforcement de la résilience ; la restructuration de la dette et l'amélioration

de la liquidité. Il est proposé de le rattacher au Fonds de développement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et d'en confier la gestion à un consortium d'organismes régionaux, dont le Fonds de développement de la CARICOM, la CEPALC et le Centre de la Communauté des Caraïbes sur les changements climatiques. En 2022, cette initiative a fait l'objet de consultations de haut niveau, notamment de réunions de la Table ronde des Caraïbes sur le développement et du Comité de développement et de coopération des Caraïbes, qui se sont tenues au Suriname du 12 au 14 octobre 2022 et à l'occasion desquelles une résolution approuvant la poursuite des efforts de mise en œuvre a été adoptée.

28. Le Fonds de résilience des Caraïbes a également été présenté à la table ronde de haut niveau sur le financement de l'action climatique et la transition énergétique en Amérique latine et dans les Caraïbes, organisée par la CEPALC en partenariat avec les champions de haut niveau de l'action climatique des vingt-sixième et vingt-septième sessions de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. L'objectif de cette table ronde de haut niveau était de promouvoir un dialogue sur le financement de l'action climatique entre les secteurs public et privé et de présenter un ensemble de projets à l'échelle des pays et des villes susceptibles d'attirer les investisseurs. Celle-ci a porté sur des secteurs liés à la transition énergétique et au développement productif de la région, notamment les investissements dans l'électromobilité, les minerais essentiels et les énergies renouvelables, et permis de recenser plusieurs projets qui ont également été présentés à la vingt-septième session de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En collaboration avec le Boston Consulting Group et les champions de haut niveau de l'action climatique, la CEPALC a procédé à une sélection et s'est efforcée de favoriser les échanges entre les investisseurs et les projets retenus et de mettre à jour les documents d'exécution de ces derniers.

E. Promotion de la transformation numérique dans le cadre du Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes

29. Les technologies numériques sont des outils essentiels pour stimuler la productivité et la croissance et ont des effets importants dans plusieurs domaines cruciaux pour le développement, comme la santé, l'éducation et les services publics. À la huitième Conférence ministérielle sur la société de l'information en Amérique latine et dans les Caraïbes, tenue à Montevideo en novembre 2022, les États membres ont approuvé le Plan d'action dans le domaine du numérique pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la période 2022-2024, dans lequel ils ont défini les priorités thématiques liées au développement numérique des pays de la région. Le document tient compte des différentes dimensions indispensables à l'inclusion et à la transformation numériques, notamment la connectivité, la formation, l'économie numérique et la transformation numérique de l'État. De plus, il met en avant les partenariats et les mesures permettant de promouvoir l'intégration commerciale, le marché numérique régional et la coopération internationale.

F. Promouvoir l'égalité des sexes par des politiques commerciales

30. Les politiques commerciales, ainsi que la composition du panier des exportations, expliquent la participation plus faible des femmes aux activités liées aux secteurs d'exportation, qui ne bénéficient pas de l'avantage comparatif que confère une participation plus équitable. Bien que l'Organisation mondiale du commerce et les accords commerciaux tiennent désormais de plus en plus compte de

la problématique femmes-hommes, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la participation des femmes aux activités susmentionnées est inférieure à leur participation à l'économie dans son ensemble.

31. En 2022, la CEPALC a fourni une assistance technique et des services de conseil aux responsables des pays de l'Alliance du Pacifique (Chili, Colombie, Mexique et Pérou) et de la Communauté andine (Bolivie (État plurinational de), Colombie, Équateur et Pérou) afin de mesurer la participation des femmes aux secteurs d'exportation et d'évaluer dans quelle mesure les politiques commerciales peuvent favoriser une plus grande participation féminine. Des ateliers ont été organisés afin de renforcer la capacité des responsables nationaux d'intégrer les questions de genre dans certains chapitres des accords commerciaux, de recenser les débouchés au sein de l'Alliance du Pacifique et d'améliorer la maîtrise des outils commerciaux qui contribuent à l'avancement des femmes et à l'égalité des sexes. En 2022, grâce à ces efforts, neuf pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont intégré la dimension de genre dans leurs accords commerciaux ou entamé des négociations en ce sens.

IV. Coup de projecteur sur les initiatives porteuses de transformations visant à favoriser la mise en œuvre du Programme 2030 et des objectifs de développement durable

32. À la moitié du temps imparti pour mettre en œuvre le Programme 2030 et les objectifs de développement durable, les progrès accomplis dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont été entravés par la pandémie de COVID-19 et la guerre en Ukraine.

33. Dans ce contexte, auquel il faut ajouter une marge de manœuvre monétaire et budgétaire réduite en raison des forts taux d'inflation et des hausses de la dette extérieure, la réalisation des objectifs de développement durable exige de prendre des mesures pour inverser les tendances négatives, renforcer les tendances positives mais insuffisantes pour atteindre les cibles et faire en sorte que les cibles en voie d'être atteintes le soient bien.

34. Le contexte actuel nécessite d'accroître la capacité de mobilisation des ressources de l'architecture financière internationale en faveur du développement, et d'élaborer une stratégie visant à optimiser ses effets sur le développement économique et social. Pour ce faire, les mécanismes permettant d'accroître la liquidité ou la marge de manœuvre budgétaire doivent non seulement atténuer les déséquilibres à court terme mais aussi poser les bases nécessaires au comblement des écarts à long terme.

35. Face à ce constat, la CEPALC appelle la région à redoubler d'efforts pour redynamiser ses économies et transformer les modèles de développement des pays, en axant ces efforts autour de politiques de transformation et de diversification de la production, et d'investissements publics et privés conséquents. Cela permettrait d'accélérer les changements structurels, et la transformation technologique et numérique pour atteindre une croissance forte et constante, et un développement durable et inclusif. Ces propositions ont été énoncées dans le document de position intitulé « Towards the transformation of the development model in Latin America and the Caribbean: production, inclusion and sustainability », que la CEPALC a présenté à ses États membres à sa trente-neuvième session. Dans le cadre de cette réunion, la CEPALC a organisé une table ronde de haut niveau afin de débattre des principales conclusions et recommandations du rapport, lesquelles ont été accueillies favorablement par les États membres.

36. Dans le cadre de la sixième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, la table ronde de haut niveau « Path to the SDG Summit: transformative initiatives – creating opportunities to strengthen commitment to the 2030 Agenda for Sustainable Development and its full implementation at all levels » et la présentation du document intitulé « Halfway to 2030 Latin in Latin America and the Caribbean : progress and recommendations for acceleration » ont été l'occasion pour les pays de la région d'évoquer les progrès et les problèmes liés à la mise en œuvre du Programme 2030.

37. À la sixième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, la CEPALC a proposé des initiatives porteuses de transformations visant à accélérer la réalisation des cibles du Programme 2030, à savoir la transition du secteur de l'énergie et de secteurs connexes, la bioéconomie, le tourisme durable, la transformation numérique, l'intégration économique à l'échelle régionale, la société des services à la personne et l'égalité des sexes, ainsi que l'exportation de services modernes fondés sur Internet, ces secteurs ayant le potentiel de générer des effets multiplicateurs et des synergies entre plusieurs objectifs de développement durable. De plus, conformément au rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun », la CEPALC entend mettre à profit l'empreinte institutionnelle associée aux objectifs de développement durable pour accroître les capacités de réflexion et de dialogue, et façonner l'avenir. Prendre des décisions stratégiques et complexes dans un contexte instable et incertain exige des capacités d'anticipation.

38. La CEPALC a organisé des séminaires régionaux et des échanges intergouvernementaux afin d'évoquer la mise en œuvre de politiques de développement durable conformes aux objectifs de développement durable et les problèmes de financement associés. On peut notamment citer le trente-quatrième séminaire régional sur la politique budgétaire. À cette réunion, les ministres et les responsables de haut niveau des ministères des finances ont abordé des problématiques liées aux politiques budgétaires et convenu du fait qu'il importait de renforcer le recouvrement des impôts et la progressivité des structures fiscales, et que les dépenses budgétaires étaient un instrument permettant de favoriser le développement durable.

V. Mettre les partenariats au service du développement durable

A. Coopération avec les organisations régionales et sous-régionales

39. Dans le cadre de sa collaboration avec la CELAC, la CEPALC a défendu une plus grande coopération régionale. En 2022, elle a fourni un appui à la Présidence tournante assurée par l'Argentine et, depuis le début de l'année 2023, à la Présidence assurée par Saint-Vincent-et-les Grenadines. Elle fournit également un appui technique sur les questions approuvées au septième sommet de la CELAC et énoncées dans la Déclaration de Buenos Aires, laquelle présente la vision commune des États membres dans un ensemble de domaines, notamment le relèvement après la pandémie, la sécurité alimentaire et énergétique, la coopération environnementale et la poursuite du Plan d'autosuffisance dans le domaine de la santé.

40. Le plan susmentionné vise à promouvoir le développement, et l'élargissement et le renforcement de la capacité de la région de produire et distribuer des vaccins, et a été approuvé à l'unanimité au sixième Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CELAC tenu à Mexico en 2021. Afin d'en garantir la mise en œuvre à court terme, trois axes de travail prioritaires ont été définis : la coordination entre les

organismes de réglementation nationaux, la nécessité de renforcer la production et la mise en place de mécanismes d'achat régionaux afin de garantir l'accès universel aux vaccins.

41. Avec l'aide de la CEPALC, le Fonds pour l'adaptation aux changements climatiques et la riposte globale aux catastrophes naturelles de la CELAC contribuera à mettre en œuvre des projets visant à promouvoir les activités d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets, notamment la stratégie existante de gestion globale des risques de catastrophe, l'objectif étant d'encourager une conception globale et résiliente du développement durable, à même de renforcer la capacité de riposte aux catastrophes des pays de la région.

42. La CEPALC fournira un appui technique à l'organisation d'une réunion des ministres de l'économie et des finances qui se tiendra en mai 2023 et visera à définir un programme de travail commun pour l'Amérique latine et les Caraïbes afin de faire face aux crises mondiales actuelles. En ce qui concerne l'appui à la tenue de dialogues interrégionaux, la CEPALC apportera également un soutien technique dans le cadre des préparatifs du Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la CELAC et de l'Union européenne qui aura lieu en juillet 2023.

43. La CEPALC a assisté la Communauté andine dans l'élaboration du Plan d'action numérique andin, une nouvelle stratégie visant à aider les pays à faire face aux difficultés inhérentes à la transformation numérique et à améliorer la connectivité et l'innovation. En outre, elle a soutenu le Forum régional sur l'eau de la Communauté andine et formulé des recommandations sur la gestion intégrée des ressources en eau, et en particulier le triptyque eau, énergie et alimentation.

44. La CEPALC a fourni une assistance technique aux pays de l'Alliance du Pacifique en matière d'égalité des sexes dans le commerce, notamment en promouvant la prise en compte de cette problématique dans le commerce extérieur, en établissant des réseaux de femmes qui participent aux échanges électroniques et en créant des débouchés pour les femmes des secteurs économiques liés aux exportations. De plus, elle aide le Groupe technique pour le développement et l'inclusion sociale de l'Alliance du Pacifique à concevoir et mettre en œuvre un projet d'observatoire social.

45. Dans le cadre des activités menées par la Présidence paraguayenne du Marché commun du Sud (MERCOSUR), la CEPALC a organisé trois tables rondes d'experts au huitième Forum des entreprises du MERCOSUR, qui ont rassemblé des participants des secteurs public et privé des pays membres afin de promouvoir l'intégration et la coopération dans les services fondés sur les connaissances, le secteur pharmaceutique et le secteur agroalimentaire.

46. La CEPALC a continué d'appuyer le Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) dans les domaines généraux de la transformation et de la gouvernance numériques, de l'énergie et des changements climatiques. Un rapport a été publié sur les enseignements tirés des nouveaux modèles de gestion publique utilisant la technologie de manière efficiente, et les possibilités qu'ils représentent. Par ailleurs, des progrès ont été accomplis dans le cadre d'un projet conjoint mené avec le secrétariat exécutif du Conseil des ministres des finances d'Amérique centrale, du Panama et de la République dominicaine. Celui-ci vise à renforcer la prise en compte de la réduction des risques de catastrophe dans les investissements publics en faveur de l'adaptation aux changements climatiques dans les pays membres du SICA.

47. En coopération avec l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO), la CEPALC a organisé deux ateliers dans le cadre de l'assistance technique fournie à Saint-Kitts-et-Nevis pour aider le pays à préparer son premier examen national volontaire, l'objectif étant de présenter le rapport issu de cet examen aux parties

prenantes et de poursuivre le travail de promotion du Programme 2030 et des objectifs de développement durable.

48. La CEPALC continue d'aider les pays des Caraïbes à améliorer leurs systèmes de statistique. En collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale, elle a assuré des services de renforcement des capacités pour coordonner la participation des pays de la sous-région au Programme de comparaison internationale. Dans le cadre d'une initiative conjointe avec la CARICOM et l'OECD, elle a consolidé les capacités institutionnelles et statistiques des pays des Caraïbes afin qu'ils produisent, diffusent et utilisent des indicateurs relatifs à l'environnement, aux changements climatiques et aux catastrophes de meilleure qualité. Au niveau des pays, l'action de la CEPALC a permis de déterminer que la coordination et le partage de données étaient les deux domaines dans lesquels les pays tiraient le plus de bénéfices des échanges de connaissances et d'expérience, et de l'apprentissage entre pairs.

49. L'Association latino-américaine d'intégration et la CEPALC ont organisé une table ronde sur la convergence de crises multiples et leur incidence sur le relèvement après la pandémie, en particulier les perturbations de la chaîne d'approvisionnement en engrais et intrants agricoles, et leurs répercussions sur les exportations de produits de base agricoles dans la région.

B. Collaboration avec les partenaires du système des Nations Unies

50. La CEPALC a poursuivi sa collaboration interinstitutions dans le cadre de la Plateforme régionale de collaboration et de ses coalitions thématiques (voir section II.G) mais aussi de ses organes subsidiaires et de ses réunions intergouvernementales, de ses publications conjointes et de son appui technique afin de suivre et d'exécuter les programmes de travail mondiaux et régionaux, notamment ceux qui portent sur des transitions clés visant à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

51. Conformément à cette volonté de collaboration interinstitutions, la CEPALC a notamment organisé conjointement des conférences et des réunions dans le cadre de la Conférence régionale sur les femmes avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), de la Conférence régionale sur le développement social avec le Programme des Nations Unies pour le développement, et de la Conférence régionale sur la population et le développement avec le Fonds des Nations Unies pour la population, et assuré la fonction de secrétariat technique de l'Assemblée générale des ministres et des autorités de haut niveau sur le logement et l'urbanisation en Amérique latine et dans les Caraïbes avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat).

52. En ce qui concerne la suite donnée au Sommet sur les systèmes alimentaires et la réponse interinstitutions aux problèmes de sécurité alimentaire émergents, en plus d'avoir élaboré un document d'orientation conjoint (voir sect. II.A), la CEPALC a travaillé en étroite collaboration avec la FAO et le PAM en vue de la réunion de bilan régionale de 2023 sur les progrès accomplis après le Sommet sur les systèmes alimentaires. La consultation régionale en Amérique latine et dans les Caraïbes s'est tenue le 25 avril 2023, en marge de la sixième réunion du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable, organisée par la Plateforme de coordination sur les systèmes alimentaires et son groupe de travail régional. Cette réunion de bilan régionale a permis de renforcer la connaissance de la situation et de créer une dynamique en vue de la réunion de bilan mondiale, et d'approfondir les solutions et les enseignements régionaux. Les messages clés ont été synthétisés dans un bref rapport technique qui servira de contribution régionale dans le cadre de la planification de la réunion de bilan de 2023 sur les progrès accomplis après le Sommet

sur les systèmes alimentaires. De plus, la CEPALC, en collaboration avec la FAO, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et l'Association latino-américaine d'intégration, planche sur la nouvelle version de son Plan pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle et l'élimination de la faim, qui sera soumis pour approbation lors d'une réunion ministérielle à la fin de 2023.

53. Pour ce qui est des efforts faits pour apporter un éclairage régional et appuyer le suivi des accords conclus dans le cadre du Sommet sur la transformation de l'éducation, la CEPALC poursuit son étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance afin de publier des documents conjoints, de mener à bien des initiatives de coopération technique, d'assurer un suivi commun et de proposer des activités de sensibilisation, l'objectif étant de suivre les progrès accomplis dans le domaine de l'éducation. En vue du Sommet sur la transformation de l'éducation, les trois institutions ont publié un document intitulé « Education in Latin America and the Caribbean at a Crossroads: Regional Monitoring Report SDG4 – Education » en septembre 2022. Les résultats préliminaires ont été présentés en juillet 2022, lors d'un événement organisé conjointement en marge du forum politique de haut niveau qui était animé par le Conseiller spécial pour le Sommet sur la transformation de l'éducation de 2022 et organisé avec la Mission permanente de l'Uruguay auprès de l'ONU. Les auteurs de l'édition 2022 de *Panorama social de l'Amérique latine* ont analysé les répercussions de la pandémie sur les systèmes éducatifs de la région.

54. Avec ses homologues régionales, la CEPLAC accorde une attention particulière à des initiatives prioritaires, comme la collaboration dans le cadre du groupe de travail sur la transformation des industries extractives aux fins de développement durable et l'élaboration du document d'orientation conjoint intitulé « Addressing public debt challenges to effectively pursue the Sustainable Development Goals: regional perspectives », qui a été présenté lors d'un événement tenu dans le cadre de la suite donné au forum du Conseil économique et social sur le suivi du financement du développement de 2023.

55. La CEPALC poursuit sa collaboration régionale et mondiale en matière de données et de statistiques, notamment avec la Division de statistique, les commissions économiques régionales, le Comité de coordination des activités de statistique, les coordonnateurs résidents et le réseau des spécialistes des données du Bureau de la coordination des activités de développement, ainsi que le groupe des données et des statistiques de la Plateforme de collaboration régionale.

C. Collaboration avec des partenaires d'autres régions

56. En 2022, la CEPALC a poursuivi sa collaboration de longue date avec le Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Toujours en 2022, et conjointement avec le Centre de développement, la Société andine de développement et la Commission européenne, elle a publié la quinzième édition de *Latin American and Caribbean Outlook*, intitulée *Latin American Economic Outlook 2022: Towards a Green and Just Transition*, qui a été présentée à la vingt-septième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en Égypte. Les auteurs du rapport y détaillent les avantages environnementaux, sociaux et économiques d'une transition verte et affirment qu'une telle transition, appuyée par des mesures actives et systématiques d'atténuation et d'adaptation, peut rendre les sociétés d'Amérique latine et des Caraïbes plus résilientes face aux changements climatiques et améliorer le développement.

D. Société civile et jeunesse

57. Depuis la création du Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable en 2016, des progrès ont été enregistrés en matière de promotion et de consolidation de la participation de la société civile de la région grâce au Mécanisme de participation de la société civile aux programmes de développement durable et au Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable. La sixième réunion du Forum a été précédée d'un Forum régional des enfants et des jeunes qui s'est tenu en avril 2023 à Santiago sur le thème « Le Forum des enfants et des jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes 2030 » et dans le cadre duquel ceux-ci ont évoqué, entre autres questions, la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats, et formulé des recommandations aux fins de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Ce Forum a débouché sur une déclaration, dans laquelle les enfants et les jeunes présentent leurs approches régionales du développement durable.

E. Secteur privé

58. La CEPALC a poursuivi ses efforts de promotion du dialogue multipartite sur les contributions du secteur privé au développement durable. Parmi ces contributions, on peut notamment citer les propositions que celui-ci a présentées à la table ronde sur le financement de l'action climatique et la transition énergétique en Amérique latine et dans les Caraïbes, et la présentation d'initiatives d'économie circulaire et de solutions technologiques en la matière au séminaire « The circular economy: a cross-sector strategy for sustainable development » organisé par la CEPALC en partenariat avec l'Agence allemande de coopération internationale. La CEPALC a présenté son point de vue sur la transition verte et numérique et les politiques de développement productif connexes à la quatorzième réunion des entreprises ibéro-américaines, qui s'est tenue dans le cadre du vingt-huitième Sommet ibéro-américain qui a eu lieu en République dominicaine en mars 2023. Elle a également présenté les recommandations formulées dans la publication intitulée *Latin American Economic Outlook 2022: Towards a Green and Just Transition*, élaboré en partenariat avec le Centre de développement de l'OCDE, la Société andine de développement et la Commission européenne.

VI. Conclusions

59. Comme expliqué dans le présent rapport, les effets cumulés des crises successives ont considérablement fait reculer l'Amérique latine et les Caraïbes, notamment pour ce qui est de la trajectoire de réalisation des objectifs de développement durable dans la région. Dans ce contexte, il est nécessaire d'élaborer des initiatives porteuses de transformations qui touchent simultanément à plusieurs objectifs, notamment des stratégies de transformation productive dans des secteurs qui ont démontré qu'ils avaient des effets positifs sur l'environnement, créaient de l'emploi et faisaient la part belle aux technologies. Ces initiatives doivent être accompagnées d'efforts pour promouvoir l'intégration régionale. En effet, le faible niveau d'intégration de la région, en particulier en Amérique du Sud, la rend vulnérable aux changements de politique commerciale et productive de ses principaux partenaires commerciaux d'autres régions. Des mesures visant à faciliter les investissements et réduire les coûts commerciaux entre les pays de la région peuvent favoriser l'émergence de nouvelles chaînes de valeur dans les secteurs stratégiques évoqués dans ce rapport. De plus, une plus grande intégration régionale aiderait la région à bénéficier d'autres avantages grâce à une meilleure intégration avec le reste

du monde. Par conséquent, la coopération régionale accrue s'impose comme une stratégie pour relever les défis et jouir des atouts inhérents à la transformation des conditions de la mondialisation.
